

Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de services publics. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2016 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante. Ainsi, le CA de fonctionnement 2015 a dégagé un excédent de 223 463€ grâce à deux recettes exceptionnelles totalisant 165 963€ et une dépense exceptionnelle de 33 120€. Ces deux recettes et cette dépense ne seront plus présentes pour les années suivantes ; retenons donc plutôt la valeur de 90 620€ comme excédent pour l'année 2015.

Particularités du BP de fonctionnement 2016

Il est délicat de comparer directement les montants du CA 2015 et du BP 2016. Le BP 2016 surévalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

- Augmentation des charges de personnel contenues : elles intègrent la hausse annoncée par le gouvernement de 0,6% en juillet du point d'indice des salaires des fonctionnaires. A noter que le Conseil a décidé de pérenniser le poste de Marie-Laure Chlpac dont le contrat aidé de 3 ans arrivait à terme fin septembre.
- Augmentation significative des charges de gestion courante : la dépense exceptionnelle de 33 200€ y contribue ainsi qu'une augmentation des charges de structure des équipements pour la jeunesse (centre de loisirs, halte-garderie ou crèche suce-pouce) ; plus exactement une diminution des recettes de financement de ces services.
- Diminution des dotations : l'Etat poursuit sa politique de réduction des dépenses publiques et en particulier il réduit, depuis 4 ans, ses dotations aux collectivités locales. Ces réductions cumulées pèsent lourdement dans le budget de la commune.
- Pas d'augmentation de la fiscalité communale : les taux restent inchangés cette année encore. A noter également que Grand Poitiers n'augmente pas ses taux pour 2016.

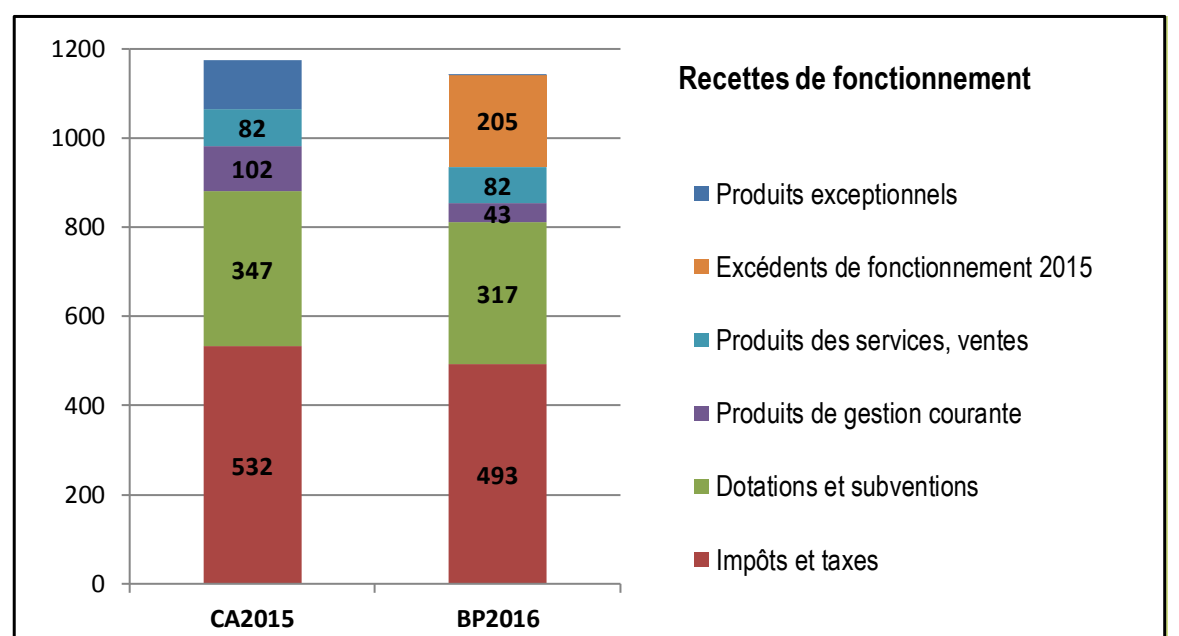
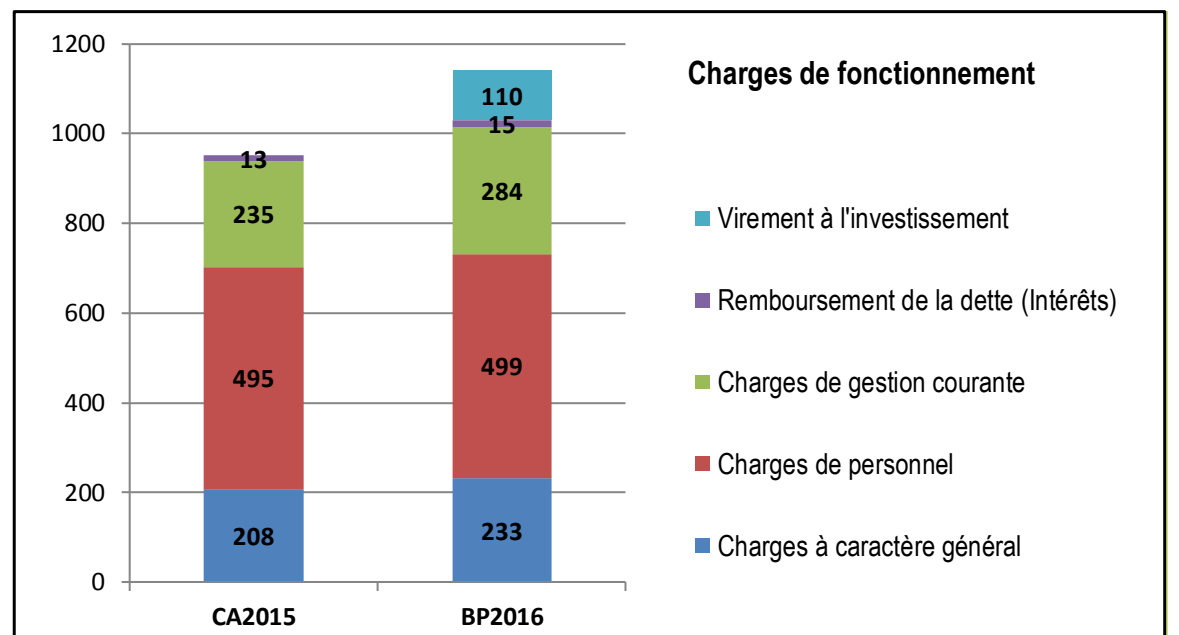
Perspectives pour les années à venir

Le budget de fonctionnement se tend de plus en plus : baisse des dotations et des subventions de l'Etat d'un côté, hausse mécanique des charges de l'autre. Les excédents dégagés année après année s'amenuisent et réduisent nos capacités d'investissement. Pour éviter qu'à moyen terme la courbe des charges ne dépasse celle des recettes, il convient de :

- **Réduire les charges** : en mutualisant les moyens humains et matériels avec Grand Poitiers ou les communes limitrophes, en évaluant l'efficacité et donc l'évolution des services publics à la population.
- **Augmenter les recettes** : en augmentant les impôts (ce qui n'est pas à l'ordre du jour), en accueillant de nouveaux établissements professionnels (l'EHPAD par exemple) ou en accueillant de nouveaux habitants.

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en millier d'euros)		CA2015	BP2016
CHARGES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	208,0	232,8
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	495,0	498,5
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	235,4	283,9
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	13,3	15,4
	Virement à l'investissement Les recettes prévisionnelles étant supérieures aux dépenses prévisionnelles, ce virement à la section d'investissement permet d'équilibrer le budget	NA	110,0
	TOTAL	951,7	1140,6

RECETTES	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), dot. de solidarité de GPoitiers, droits de mutation...	532,3	492,9
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	347,3	317,1
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel par Grand Poitiers, redevances de loyers...	102	43,2
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), antennes télécom	81,6	82,2
	Excédents de fonctionnement 2015 Jeu d'écriture pour prendre en compte des restes à charges 2015 qui seront imputés sur 2016	0,0	205,0
	Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...	112	0,2
	TOTAL	1175,2	1140,6



Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par le budget de fonctionnement,
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA versée,
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, réserve parlementaire),
- Le recours à l'emprunt.

Autofinancement ou emprunt ?

Le CA 2015 et le BP 2016 permettent de dégager une épargne brute de 128 500€ grâce aux excédents de fonctionnement. En ajoutant les autres ressources propres d'investissement et surtout une recette exceptionnelle (vente du terrain de l'EHPAD), nous obtenons une capacité d'autofinancement pour 2016 de 536 500€. La totalité des investissements prévus cette année représente 603 500€ dont 99 100€ de subventions à récupérer et 19 100€ d'opérations non réalisées en 2015. Nous percevons donc plus de recettes que de dépenses prévues, ce qui nous permet de placer l'excédent en réserve pour 2017 et ne pas recourir à l'emprunt cette année.

La commune est-elle très endettée ?

Non, la commune n'est pas très endettée. Le BP 2016 prévoit le remboursement de 15 400€ d'intérêts et 51 200€ de capital soit 66 600€ à financer sur fonds propres (on ne peut pas emprunter pour rembourser un autre emprunt). Toutefois, la marge de manœuvre se réduit : si on fait abstraction des recettes exceptionnelles perçues, et si l'excédent de fonctionnement dégagé chaque année continue de se réduire, nous pourrions à terme ne plus être en capacité d'investir. D'où l'importance de faire croître les ressources de la commune en accueillant notamment de nouveaux habitants.

Particularités du BP d'investissement 2016

- **Presbytère** : après le rachat à l'évêché des quelques parties dont il est encore propriétaire, la commune retrouvera la pleine propriété de l'ensemble du site. Le bâtiment et le terrain attenant occupent une position stratégique au cœur du centre-bourg et pourront ainsi être mobilisés pour de futurs projets.
- **Eclairage public** : un puits sans fond dans lequel sont englouties chaque année des sommes importantes pour remettre aux normes les équipements. Ces travaux sont obligatoires, sauf à débrancher les équipements.
- **Ecole et cantine** : la cour des maternelles en fort piteux état va être refaite pour le confort de nos plus jeunes élèves.
- **EHPAD et Eco-Hameau** : les travaux de viabilisation de la zone sont en cours (électricité, eau, téléphone, assainissement). La construction de l'EHPAD a commencé et devrait durer jusqu'en mai 2017. L'étude concernant l'éco-hameau est en cours et nous devrions être en capacité de produire un plan d'aménagement pour la fin de l'été. Suivront ensuite les premiers travaux de voirie au sein du lotissement et le reste des travaux de viabilisation. Les premiers terrains pourraient être commercialisés courant 2017 si tout se passe sans encombre.
- **Salle des fêtes Avinyonet** : mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées : porte d'accès et toilettes. Remplacement de l'alarme incendie plus aux normes.
- **ParcoBus et complexe sportif des Cours** : ce chantier devrait commencer au dernier trimestre : aménagement du quai terminus pour la ligne de bus régulière, et aménagement paysagé de 26 places de parking pour le parcobus, le stade et la salle des sports. De plus, et en accord avec la réunion de concertation organisée avec les habitants du Verger Bonnet qui acceptent d'abandonner l'aire de jeu actuelle du hameau qui sera vendue, un CityPark sera aménagé à la place d'un des terrains de tennis et le 2ème sera réhabilité. Le caractère sportif de la zone en sera renforcé, et viendra compléter le caractère plus familial de la zone du stade Mullon. Un aménagement routier sur la départementale sera réalisé pour en sécuriser l'accès. Ces aménagements sportifs seront programmés pour 2017 ; cette année, seules les études puis la vente du terrain de l'aire de jeu seront réalisées.
- **Cimetière** : La municipalité a entrepris il y a 4 ans la procédure pour récupérer les tombes abandonnées. Cette procédure arrive à son terme et il faut à présent en réaliser les travaux. Pour des questions de coût, nous ne récupérerons que la moitié des tombes abandonnées, ce qui permettra toutefois de répondre aux demandes de nouvelles concessions pour de nombreuses années. De plus, la Loi imposera bientôt aussi pour les cimetières de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour leur entretien. Nous profiterons des travaux engagés pour repenser l'aménagement paysager et l'entretien du site.

BUDGET d'INVESTISSEMENT 2016		en millier d'euros
D E P E N S E S	Remboursement de la dette (Capital)	51,2
	Programmes d'investissement	603,5
	Travaux de voirie	
	Panneaux de signalisation, marquages au sol, radar pédagogique mobile Réfection de la rue des Chails	26,7
	Ecole, Cantine et Garderie	
	Chauffage garderie, baie vitrée et stores pour la salle de restauration de la cantine Réfection cour de l'école des maternelles, toiture, Tbi, travaux et mobiliers divers	40,9
	Presbytère	
	Rachat par la commune de la partie du bâtiment et du terrain qui appartiennent à l'évêché	34,5
	Stade Paul Mullon	
	Rajout de copeaux de bois pour les jeux pour enfants Barbecue fin des travaux. Mise aux normes PMR des sanitaires publics	3,8
	Complexe sportif des Cours	
	Relevé topo et bomage de l'actuelle aire de jeux du Verger Bonnet pour mise en vente (le fruit de cette vente financera l'aménagement d'un CityPark aux Cours)	4,3
	Parcobus	
	Aménagement du quai terminus de la ligne de bus, mais aussi de places de parking pour la salle des sports et du parcobus (dont 67K€ de subventions)	111,5
	EHPAD et Ecohameau	
	Viabilisation de la zone (électricité, eau, assainissement, téléphone) Début des études d'aménagement de l'écohameau	91,8
	Cimetière	
	Travaux de récupération des tombes abandonnées (la moitié en 2016) et 1ère phase de réaménagement paysager pour un entretien sans produit phyto	35,0
	Salle des fêtes	
	Mise aux normes d'accessibilité (portes et toilettes) Entretien du bâtiment. Mise aux normes de l'alarme incendie	11,0
	Eglise	
	Travaux d'entretien et de protection de l'orgue	4,3
	Eclairage public	
	Nouveau plan obligatoire de mise aux normes de l'éclairage public. Chaque année, de nouvelles normes à satisfaire. Nous n'en verrons jamais la fin...	23,7
	Tourisme	
	Aménagement des sentiers de balade et du puits de Ferrières Aménagements du musée (dont 3K€ de subvention). Refonte du site Internet	14,8
	Matériel communal	
	Pneus, outillages techniques, drapeaux, tapis de sol, aspirateurs Mobiliers Local Jeune, lave vaisselle cantine, vidéoprojecteur salle Claudette	12,0
	Divers	
	Dépenses imprévues et opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable)	15,8
	Provisions pour travaux 2017	
	Du fait de recettes exceptionnelles d'invest. en 2016 (vente du terrain de l'EHPAD), nous provisionnons une réserve pour les travaux à réaliser en 2017	173,4
	TOTAL	654,7
R E C E T T E S	Solde d'investissement 2015 reporté	19,1
	Travaux non réalisés en 2015 et reportés sur 2016	
	Excédent de fonctionnement 2015	18,5
	L'excédent du budget de fonct. 2015 est basculé en investissement 2016	
	Virement section de fonctionnement 2016	110,0
	Virement de la section de fonct. 2015 pour égaliser ses dépenses et recettes	
	Taxe d'aménagement	80,0
	Perçues lors de nouvelles constructions sur la commune	
	Fond de Compensation de la TVA	28,0
	Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en invest.	
	Subventions	99,1
	Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF, les parlementaires...	
	Recettes exceptionnelles	300,0
	Vente du terrain de l'EHPAD	
	TOTAL	654,7



La Lettre de Béruges

Le mot du Maire



Vive le printemps !

Budget : Au printemps, le Conseil municipal vote le budget qui permet de mettre en œuvre les projets communaux. Cette année encore, vous trouverez, dans cette *Lettre de Béruges*, une présentation du budget que j'ai voulue la plus pédagogique possible. L'ensemble de vos élus est à votre disposition pour répondre à vos questions.

EHPAD : Après 10 ans de gestation du projet de l'EHPAD, les travaux de construction ont enfin commencé. Ces travaux devraient durer un an pour une ouverture du site au deuxième trimestre 2017. Ce projet est porteur d'activités et de richesse pour notre commune : emplois, activité pour nos commerçants et nouvelles recettes fiscales.

Eco-hameau : Le projet du prochain lotissement de la commune prend corps. 2 réunions publiques permettront de recueillir les attentes des Bérugeois pour ce projet d'urbanisme innovant et qui préfigurera le visage de notre commune pour les années à venir.

Réjouissances : Avec les beaux jours, les Bérugeois vont pouvoir retrouver le chemin de la fête. Jusqu'à fin juillet, nos associations se mobilisent pour proposer des rassemblements festifs. Parce que le monde est gris et incertain, il m'apparaît essentiel que notre petite commune reste un cadre de vie préservé où il fait bon vivre.

Vive le Printemps !

Olivier Kirch

Jeu concours "Combien pèse le lapin ?" proposé par la boulangerie Métails



Bravo et merci à la gagnante, **Chantal Prinnet** qui a offert son gain aux enfants de l'école ! Ce très beau lapin pesait 4, 568 kg, il a été réalisé par **Anaïs Ouvrard**, en CAP 1ère année.

Arnaud et Pascaline Métails remercient les participants et leur fournisseur des établissements Goudeau.

Informations municipales

Prochain Conseil Municipal

► **lundi 25 avril - 20h30 - Mairie**

Commissions publiques

► **Commission Environnement :**

Mercredi 27 avril - 20h30 - Mairie

Contact : akenneth@beruges.fr

► **Commission Information :** Mardi 26 avril - 20h - Mairie

Contact : commission.information@beruges.fr

► **Commission Voirie :** Jeudi 19 mai - 20h30 - Mairie

Contact : hmonnereau@beruges.fr

Nouveautés sur le site internet

Désormais, vous trouverez des informations sur www.beruges.fr, dans la rubrique « **Infos Pratiques** » sur :

- le planning de l'occupation du champ de tir
- les travaux sur la ligne SNCF Niort - La Rochelle
- la télévision HD

Beruges, vous accueille...

Vie municipale Sports Culture et Loisirs Tourisme et Patrimoine Enfance et Jeunesse Vie économique **Infos Pratiques**

Actualités ...

Agenda ...

Chasse aux oeufs
lundi 28 mars à 11h00
Stage sophrologie/Yoga du rire
vendredi 01 avril à 09h00
Opération « Nettoyons la Nature »
dimanche 03 avril à 08h00
TNT Haude définition
mardi 05 avril

Infos Pratiques

Poste de Béruges
INFO SNCF
Passage à la télévision Haute Définition
Info Champ de Tir
Numéros utiles
Mairie
Salles communales
Cabinet infirmier
Cimetière
Déchetterie et collecte
Infos bus
Mailing List d'information

Numéros utiles :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| ■ Mairie ► 05 49 53 32 54 | ■ Garderie ► 05 49 59 14 66 |
| ■ Urgence eau
► 05 49 41 91 91 | ■ Cantine ► 05 49 53 39 70 |
| ■ Médecin ► 05 49 53 27 27 | ■ Centre de Loisirs
► 05 49 03 35 26 |
| ■ Infirmières ► 07 88 16 15 94 | ■ Petite Enfance
► 06.08.34.92.66 |
| ■ Kiné ► 05 49 53 39 95 | ■ Philine ► 06 85 95 28 25
(animaux errants) |
| ■ Ecole ► 05 49 53 33 08 | |

L'actualité : www.beruges.fr

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- **20 avril** - Journée créative - FEPS Arts Plastiques
- **24 avril** - Trail de l'oppidum - BSN - Place de l'église
- **30 avril** - Troc aux plantes - APE - Place de l'église
- **14 mai** - Concert - Symphonie - Eglise
- **21 mai** - Nuit des Musées - Amis de Béruges - Musée
- **29 mai** - Coupe cantonale - USB Foot - Stade Mullon



Association des Parents d'Elèves

Karine Fadden
contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

A noter nos prochains rendez-vous :

- **Samedi 30 avril de 10h à 12h**, place de l'église : **Troc aux plantes**
- **Vendredi 24 juin : kermesse de l'école**



Cette année scolaire, en plus de soutenir les projets de l'école, **l'APE a financé l'achat de jeux de cour à hauteur de 816 €** en concertation avec l'équipe pédagogique et les enfants.

Les maternelles et primaires se partagent ainsi une **table de ping-pong** (avec raquettes et balles), 5 balles mousse de rugby, 4 maxi cordes à sauter, 6 élastiques de saut de 3m, 4 grands diabolos, 3x12 balles à grain de jonglage, 4 cerceaux, 2 boîtes de 11 osselets, 1 seau de 50 craies trottoir, 3 bulldozers à poignée, un lot de 66 articles de bac à sable, un lot de 9 pelles à écoper, 6 seaux, 3 moulins à eau et à sable et 1 table à sable et à eau.

Suivez l'actualité de l'APE : <http://ape.beruges.fr>



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet
07 81 33 61 06
bonnetdo@free.fr

La **chasse aux œufs** du lundi 28 mars, a réuni près de 30 enfants. Après avoir ramassé les œufs cachés dans le jardin archéologique et le long du sentier de l'oppidum, les enfants ont mis en commun leur cueillette, repartant avec leur panier rempli d'œufs en chocolat. Enfin, la matinée s'est clôturée par un apéritif où parents et enfants ont pu déguster pâté de Pâques, et autres spécialités maison !



Pour rappel, le CBF propose :

- un service de **prêt gratuit de vaisselle pour toutes les associations de Béruges**,
- un service de **location pour les particuliers** (0.08 centimes d'euro par pièce)

Vous pourrez emprunter :

Assiettes, verres, couverts, plats... Percolateurs, friteuse. Si vous êtes intéressés, les personnes à contacter sont :

- Emmanuel BONNET au **06 10 67 60 70**
- Sébastien MICHELET au **06 78 33 06 68**

A noter dans les agendas : samedi 25 juin « **Fête Gauloise** »

Vie associative



FEPS Arts plastiques

Any Bordes 05 49 53 32 07
Arts-plastiques@feps.beruges.fr

Journée Activités créatives pour tous

20 personnes le matin, 18 l'après-midi, toutes enchantées de l'ambiance et fières de leurs "réalisations", la journée Activités Créatives des vacances de février a été un franc succès !



Aussi, les bénévoles de la section Arts Plastiques du FEPS ont-ils décidé de renouveler l'expérience pour les vacances de printemps.

Une nouvelle journée d'activités créatives aura lieu : Le mercredi 20 avril, de 10h à 13h et/ou de 14h à 17h à la salle des mariages.

Les artistes auront le choix entre trois ateliers : **cartonnage, mosaïque et pâte Fimo®**

Les ateliers seront ouverts : **aux adultes, aux ados dès 14 ans, aux enfants de plus de 8 ans** (accompagnés d'un ado ou d'un adulte responsable)

Chaque activité sera encadrée par 2 bénévoles. Le matériel est fourni.

Participation de 10 à 15 € selon l'objet réalisé.

Pique-nique sur place pour ceux qui veulent passer la journée. (Repas sorti du sac)

Les ateliers sont MIXTES et les garçons les bienvenus !

Exemples d'objets réalisés en **Cartonnage**



Symphonie Ecole de Musique

06 27 24 18 37 ou
symphonie.emri@gmail.com

Symphonie invite les Bérugeois à assister à un événement autour de **l'orgue** de l'église du Sacré Cœur de Béruges qui aura lieu le **samedi 14 mai**.

Au programme :

- **présentation publique de l'instrument à 15h** pour les curieux
- **concert à 16h** autour de grandes œuvres du répertoire par l'organiste Henry Jullien.

Entrée gratuite avec participation libre à l'issue du concert. Venez nombreux et en famille !



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON
philou.fillon@orange.fr

TRAIL DE L'OPPIDUM organisé par Béruges Sport Nature

Dimanche 24 avril aura lieu la 5^{ème} édition du Trail de l'Oppidum.

Jusqu'à présent situé au départ et à l'arrivée à l'Abbaye du Pin, nous investissons cette année le centre-bourg de Béruges.

La place de l'église sera donc le point de rencontre des **500 coureurs** minimum attendus.

Que les plus gourmands se rassurent, nous avons fait en sorte que l'accès à votre boulangerie préférée ne soit pas perturbé.



3 distances au programme, 9km, 15km, 27km. Les départs de chacune de ces courses sont prévus à 8h30, 9h, 9h30.

Les habitants de la cité des Villiers auront la chance de voir passer à ce moment-là ces centaines d'athlètes lancés à pleine vitesse. Tout ce petit monde naviguera ensuite sur les nombreux chemins de la commune.

Les plus rapides des athlètes seront de retour sur la place vers 10h.

Côté animation, une **fanfare viendra rythmer les dernières foulées des coureurs**, une buvette sera également installée pour l'occasion. N'hésitez pas à venir encourager tous ces sportifs et profiter de ce moment de convivialité. Pour clore cette matinée que l'on espère ensoleillée, un vin d'honneur ouvert à tous sera servi à partir de 12h30.

A noter également qu'un euro sera prélevé sur chaque inscription et sera reversé à l'association poitevine

« Un hôpital pour les enfants ».



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage.beruges@laposte.net

Voici la nouvelle composition du bureau de l'association :

Présidente : **Emmanuelle BONNET** 06.72.02.23.87

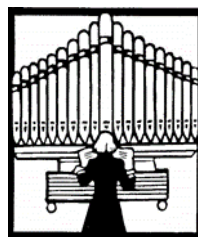
emmanuelle.bonnet0782@orange.fr

Trésorière : **Chantal ROUSSEL**

Secrétaire : **Joëlle GARCIA**

Trésorière adjointe : **Kourati ALI MOHAMED**

Secrétaire adjointe : **Nathalie GUILLON**



Les Amis de l'Orgue de Béruges

Geoffroy DE CLERCQ
05 49 53 21 56
g.de.clercq@cegetel.net

Le 29 février dernier l'association tenait son Assemblée Générale.

Quelques dépenses d'entretien, notamment l'accordage de l'instrument, sont envisagées pour une réalisation durant le second trimestre 2016.

Les activités musicales 2016 seront axées sur l'organisation d'un concert. Une mise en valeur documentée de l'instrument et de son histoire sera préparée pour les journées du Patrimoine, journées durant lesquelles le succès de l'orgue va grandissant.

D'autre part il a été décidé de répondre favorablement aux demandes de formation encadrées.

Le bureau de l'association a été recomposé :

M. Geoffroy de Clercq a été réélu Président,

M. Alexis Pons est élu vice-Président et chargé du secrétariat,

M. Christian Billaud est élu Trésorier,

Mme Villard est élue membre du bureau.



Foyer d'éducation Populaire et Sportif

Fabien Dugrillon 05 49 18 00 25

Le samedi 5 mars de 9h à 17h30, le FEPS a organisé son troisième **stage de secourisme PSC I.**



15 stagiaires de 11 à 60 ans (membres des bureaux des sections, professeurs qui animent les sections et membres) ont pu profiter de cette formation réalisée à la salle

Claudette par l'UFOLEP 86.

A la suite de cette sensibilisation aux gestes des premiers secours, tout le monde a été diplômé et très satisfait de cette journée.



Bibliothèque

Marie-France Brunet 05 49 53 31 44
bibliotheque@beruges.fr

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 17h30 - Mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h.

Ouvert seulement le samedi pendant les vacances scolaires.

L'adhésion est de **5 € par an et par famille !**

Commission environnement

Résultats du questionnaire sur le broyage des déchets verts

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre !

La commission environnement a étudié attentivement les réponses et en est venue aux conclusions suivantes :

- le nombre réduit de réponses (moins de 5 % de retours) ne justifie malheureusement pas que la commune engage des moyens financiers (par exemple en achetant un broyeur) ou humains (le travail des agents) pour répondre à ce besoin.
- la solution qui nous semble la plus intéressante serait la **mutualisation par voisinage en profitant des subventions proposées par Grand Poitiers pour le broyage** (45€ par foyer par an). En se regroupant, par exemple, à 5 ou 6 foyers, cela permettrait de couvrir une bonne partie sinon la totalité des frais de la location d'un broyeur ou de la prestation d'un professionnel. Cela permettrait aussi de solutionner le problème du transport des déchets, problème qui est revenu souvent dans les réponses au questionnaire. **Une première initiative de ce type verra certainement le jour prochainement à Ferrières ;** la commission suivra de près cette expérience et fera écho des résultats.

- pour **ceux qui seraient tentés de brûler leurs déchets verts** dans un coin du jardin ou qui pensent que ce sera toujours moins polluant que de les transporter jusqu'à la déchetterie voici quelques informations qui, nous l'espérons, les feront changer d'avis :

Tout d'abord, « **le brûlage des déchets verts à l'air libre et en incinérateur est interdit toute l'année en ville, en zone périurbaine et rurale.** Le but de cette interdiction est de limiter les risques de nuisances pour le voisinage (odeurs, fumées) et de départ de feu ainsi que d'éviter tout impact nocif sur l'environnement et la santé. **Toute infraction est passible d'une amende allant jusqu'à 450 €.** » (voir article 84 du Règlement Sanitaire Départemental)



Bon à savoir :

Selon la **fédération ATMO** (associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) :

- **1 kg de déchets brûlés en milieu naturel émet autant de dioxines que 100 tonnes incinérées** dans une usine d'incinération équipée d'un système de traitement de dioxines.
- **un seul feu de 50 kg de végétaux équivaut en particules à :**
 - plus de **20 000 km parcourus** par une voiture essence et 7000 pour une voiture diesel
 - au moins **40 trajets** pour accéder à la déchetterie la plus proche
 - **4,5 mois de chauffage** d'un pavillon avec chaudière fuel
 - une **demi-journée de feu de bois d'une cheminée ouverte**
 - **16 jours de chauffage** d'un pavillon avec une chaudière bois récente

De surcroît, le broyat de vos déchets verts est précieux et facile à utiliser au jardin, en compost ou en paillage !

Un repas des aînés animé !

Le repas des aînés a eu lieu le jeudi 17 mars, dans une **ambiance musicale et amicale, notamment grâce à l'accordéon de Michel Champeau** qui a accompagné les chants des convives !



Travaux de recherche autour de la Tour de Guyenne

Des étudiants en Master I d'Archéologie de l'Université de Poitiers sont venus faire des travaux de recherche autour de la **Tour de Guyenne** le vendredi 18 et samedi 19 mars derniers. Lors de cette intervention, ils ont mis au jour une partie des fondations de l'édifice.

Le but de cette intervention était de nettoyer le site afin d'en faciliter l'étude architecturale.

Pour cela, les étudiants ont retiré les tas de branches précédemment coupées lors d'une opération de nettoyage effectuée en février par les agents de la commune. Certains parements et une partie des fondations de la tourelle Nord ont alors été mis au jour. Cette intervention permettra **d'améliorer la compréhension de cette fortification à l'architecture complexe** et dont certains éléments ont aujourd'hui disparu.

Avec cette opération de nettoyage issue d'une coopération entre la famille Mignaval, les étudiants de l'Université de Poitiers et la municipalité de Béruges, l'étude archéologique de la Tour de Guyenne est bien engagée.



Divers

Modification de l'antenne-relais Orange

Orange va procéder, au cours du printemps, à la mise en service de la technologie 3G sur l'antenne-relais de Béruges. **Le réseau Haut Débit de notre commune en sera amélioré.**



Propose jardin à faire

Situé au bord de la Boivre. 100 m2.

Contactez M. Courandière : 06 89 67 28 15



Fermeture de la boulangerie

Du 9 au 17 avril inclus.

Arnaud et Pascaline Métais